



Pas de tir de Chemeau



Gymnase 1



Initiation et pratique du tir à l'arc

Entraînement en salle et extérieur

Ouvert aux jeunes (à partir de 9 ans) et adultes

Reprise des entraînements lundi 15/09/2025 à Chemeau et à partir du lundi 22/09/2025 au Gymnase n°1

Objectif : Tir à l'arc en loisir, mais aussi participation à des compétitions (challenges interclubs, championnats régionaux, nationaux...) - club en salle et tir en plein air

Les sections : Une section jeune de 9 à 15 ans,
Une section adulte sans limite d'âge.

Entraînements :

Les jeunes : le lundi de 18h00 à 19h00 village sportif – gymnase n° 1 ou à Chemeau (aux beaux jours)

Les adultes : le lundi de 19h15 à 20h15 village sportif – gymnase n° 1 ou à Chemeau (aux beaux jours)
le jeudi de 17h30 à 19h15 village sportif – gymnase n° 1 (à valider avec les entraîneurs)

IMPORTANT :

Chaque adhérent doit **fournir un certificat médical, avant le 17 octobre 2025. L'adhérent qui n'aura pas fourni son certificat médical à cette date, ne pourra pas continuer les entraînements.**

Le club prête aux adhérents : arc, viseur, sacoche, moyennant une caution de 200€ qui sera rendue en fin de saison en fonction de l'état du matériel.

Il sera également demandé un chèque de 10€ en cas d'absence lors d'une compétition sans justificatif. Ce chèque sera encaissé si l'archer ou son représentant légal de préviens pas le club de l'absence. Ce chèque sera renouvelé en cas d'encaissement, sinon il sera rendu en fin de saison.

Pour les mineurs, en cas d'absence aux entraînements, merci de prévenir les animateurs. Un cahier de présence est tenu au club.

Prix de la licence : 110€ pour Adulte/ Espoir et 100€ pour Benjamin/ Jeune/ Poussin,

Vous pouvez acheter le kit de sécurité à 25€ (palette, protège bras et dragonne) et un jeu de 6 flèches à 28€ par le biais du club ou directement en archerie.

Lors des compétitions, vous devrez porter obligatoirement la tenue du club (polo à 25€ ou T-shirt à 20€) ainsi qu'un jogging noir (ou pantacourt) et des baskets propres.

Si vous voulez vous inscrire, envoyez-nous un mail et nous vous enverrons tous les documents.

Responsable de la section :
JEAN-BAPTISTE JONATHAN
lesarchersduval@gmail.com
06.11.76.05.76